

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne

Séance du 6 juin 2023

Délibération n°26 - 2023 relative à une demande de subvention FEDER au titre du CPER

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne approuve la transmission de la demande de subvention FEDER pour le projet MAT-GE et autorise le président à signer la lettre d'engagement.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	24
Majorité absolue	19	Membres représentés	6
Nombre de pouvoirs	6		

Décompte des suffrages

Votants	30	Pour	30	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Pour le président et par délégation



Le vice-président du conseil d'administration
Olivier DUPERON

Document en annexe au présent extrait : Note demande de subvention FEDER projet MAT-GE + annexe

Extrait transmis au Recteur, chancelier des universités le : 12/06/23

Document mis en ligne le : 12/06/23